

ORCOM SCC
Société à responsabilité limitée au capital de 423 000 euros
Siège social : 2, avenue de Paris 45000 ORLEANS
323 479 741 RCS ORLEANS

PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DE LA GERANCE
DU 11 JUILLET 2011



L'an deux mil onze,

Le 11 juillet.....,

Au siège social,

Le soussigné :

Michel MARTIN, demeurant 12, rue Saint Marc à ORLEANS (45000),
gérant de la société ORCOM SCC, société à responsabilité limitée au capital de 423 000
euros, divisé en 9637 parts sociales, rappelle que :

- aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 juin
2011, la collectivité des associés a autorisé la cession par la société ORCOM à Monsieur
Thibaut CLOSSET de 96 parts sociales lui appartenant dans la Société et agréé expressément
Monsieur Thibaut CLOSSET en qualité de nouvel associé,

- ladite collectivité a décidé, comme conséquence de cette autorisation et sous réserve de la
réalisation de cette cession, que l'article 6 des statuts serait complété et l'article 7 des statuts
serait de plein droit modifié à compter du jour de la signification dudit acte à la Société ou du
jour du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social.

- suivant acte sous seings privés en date à ORLEANS du 14 juin 2011, enregistré au Service
des Impôts des Entreprises d'ORLEANSEST..... le 11 juillet 2011.....
la société ORCOM a cédé à Monsieur Thibaut CLOSSET 96 parts sociales de 43,89 euros lui
appartenant dans la Société,

- un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 11 juillet 2011.....
contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, il constate que la modification statutaire susvisée est devenue
définitive à la date prévue, soit le 11 juillet 2011....., jour du dépôt de l'acte
au siège social.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

1

10